







Bruxelles, le 15 novembre 2021

Madame la Présidente von der Leyen,

Nous demandons à la Commission, en tant que gardienne des traités, de s'abstenir d'approuver le plan de relance polonais jusqu'à ce que toutes les conditions prévues par le règlement sur la reprise et la résilience soient remplies.

Un gouvernement qui refuse la primauté du droit de l'Union européenne et viole les principes de l'État de droit ne saurait être considéré comme digne de confiance pour respecter les engagements et obligations découlant de nos instruments juridiques. Cela inclut les critères pertinents pour l'évaluation des plans nationaux de relance et de résilience. La facilité pour la relance et la résilience exige que les organismes nationaux chargés du contrôle et de la surveillance disposent de l'habilitation juridique et de la capacité administrative nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

Le Parlement européen a exprimé ce point de vue à plusieurs reprises et a invité la Commission à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour remédier à la situation dans les meilleurs délais.

Les tribunaux polonais de toutes instances ont démontré qu'ils ne peuvent garantir le droit à un procès équitable par un tribunal indépendant et impartial établi par la loi, comme l'ont reconnu également la Cour de justice et la Cour européenne des droits de l'homme. Cela signifie que les instances de contrôle final ne sont pas juridiquement habilitées à exercer leur rôle, ni les tâches nécessaires à l'approbation d'un plan national et à sa mise en œuvre correcte.

Un engagement sous la forme d'étapes et objectifs intermédiaires ne serait pas suffisant pour permettre son approbation, en particulier à la lumière des mesures provisoires prises par la Cour de justice. Les mesures de la Cour de justice peuvent être résumées comme suit : « se conformer immédiatement ou payer ». La Commission ne peut y répondre par « s'engager à respecter à l'avenir et nous paierons ».

Notre demande ne doit pas être considérée comme une sanction à l'encontre du peuple polonais, mais comme un moyen de soutenir le rétablissement de l'État de droit en Pologne compte tenu de sa détérioration persistante.

Respectueusement,

Manfred Weber Président du groupe PPE

Iratxe Garcia Perez Présidente du groupe S&D

Stéphane Séjourné Président du groupe **Renew Europe**

Coprésident·e·s du groupe Verts/ALE

Ska Keller & Philippe Lamberts Manon Aubry & Martin Schirdewan Coprésident·e·s du groupe de la Gauche